

LE FLEUVE

BULLETIN D'INFORMATION
SAINT-LAURENT VISION 2000
VOLUME 7 ■ NUMÉRO 2 ■ MARS 1997

Dans la foulée du colloque

Le succès du colloque « Le Saint-Laurent pour la vie », organisé conjointement par l'Association des biologistes du Québec (ABQ) et Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000) à Québec du 31 octobre au 2 novembre 1996, a donné l'idée au Comité d'harmonisation des communications de publier le présent numéro spécial du bulletin *Le Fleuve* afin de rendre compte de la multitude de points de vue qui ont cours lorsqu'on discute du Saint-Laurent.

Ce numéro n'est cependant ni un compte rendu des ateliers de travail du colloque ni un sondage exhaustif auprès des nombreux groupes et organismes qui se consacrent à l'amélioration de l'écosystème fluvial. Il doit être vu et lu plutôt comme le résultat d'une discussion ouverte sur quelques-uns des thèmes qui ont suscité beaucoup d'intérêt au colloque. Au moyen d'entrevues auprès de représentants des milieux scientifique, environnemental et industriel, nous avons cherché à cerner ce qu'ils pensaient de l'état du fleuve et à présenter des points de vue sans doute partagés par quantité de nos lecteurs.

Nous avons délibérément évité d'interviewer les gestionnaires de programmes, qu'ils soient du gouvernement fédéral ou provincial, non pas que leur opinion soit négligeable, mais parce que nous voulions réellement donner la parole aux différents publics extérieurs aux partenaires gouvernementaux. Plusieurs des gens à qui nous avons parlé avaient participé au colloque « Le Saint-Laurent pour la vie » ; d'autres n'avaient pu y aller. Ce qui importait était l'intérêt qu'ont toutes ces personnes pour l'amélioration et la mise en valeur du fleuve.

Nous avons divisé les entrevues entre sept grands secteurs touchant l'environnement du Saint-Laurent :

- 1 LES INTERVENTIONS DÉJÀ MENÉES ET LES ENJEUX DES PROCHAINES ANNÉES
- 2 LA PLACE DE LA RECHERCHE ET DES INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN DANS LE PROCESSUS D'ASSAINISSEMENT DU FLEUVE
- 3 LE RECOUVREMENT DES USAGES DU FLEUVE
- 4 LA PROBLÉMATIQUE DE LA POLLUTION DIFFUSE D'ORIGINE AGRICOLE
- 5 LES EFFORTS ET LA CONTRIBUTION DU SECTEUR INDUSTRIEL À L'AMÉLIORATION DE L'ÉCOSYSTÈME
- 6 LES APPROCHES DE GESTION
- 7 LA FAISABILITÉ DE LA PRISE EN CHARGE DU FLEUVE PAR LA POPULATION

Quantité de sujets et de thèmes n'ont pu être abordés, faute de temps et de place pour en traiter dans ce numéro. Les pages de notre « Courrier des lecteurs » vous restent néanmoins toujours ouvertes si vous désirez ajouter votre opinion ou votre témoignage en vue d'enrichir la discussion sur le fleuve. Écrivez-nous, donnez-nous de vos nouvelles par télécopieur (418) 648-3859 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : dugas@cpque.am.doe.ca. Au plaisir de vous lire!

Colloque
« Le Saint-Laurent
pour La Vie »

Ont-elles porté fruit?

La plupart des personnes qui s'intéressent au fleuve Saint-Laurent vous le diront: la situation du fleuve s'est améliorée depuis une vingtaine d'années. Mais dans quelle mesure les interventions passées ont-elles eu des résultats et dans quelles directions devrait-on concentrer les efforts à l'avenir?

« Parmi les grandes réussites des dernières années, commente Pierre Gosselin, du Centre de santé publique du Québec et ancien président de l'Union québécoise de conservation de la nature (UQCN), on ne peut passer sous silence les connaissances accumulées, la protection des habitats et les efforts faits du côté industriel. On a stabilisé une situation qui s'était énormément détériorée depuis 75 ans, c'est-à-dire depuis les débuts de l'industrialisation au Québec. »

De l'avis de nombreux participants au colloque « Le Saint-Laurent pour la vie », les efforts comme ceux du Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ) et du Programme des établissements industriels prioritaires du Plan d'action Saint-Laurent (PASL) et de SLV 2000, s'ils ont permis une diminution certaine de la contamination des eaux du fleuve, ne signifient pas que l'on peut cesser de s'inquiéter de la qualité de l'eau. Selon Jean Bédard, président de la société Duvetnor et professeur de biologie à l'Université Laval, il faut aller beaucoup plus loin que ce qui a déjà été fait: « Prenons l'exemple des usines d'épuration des eaux usées construites depuis 20 ans au Québec. Plusieurs de ces stations sont peu performantes; le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec manque de vision et n'est pas suffisamment exigeant. Dans le domaine des établissements industriels, il était logique de commencer par ceux qui rejetaient le plus d'effluents dans le fleuve. Mais il y a beaucoup plus d'usines qui polluent le fleuve que la centaine d'établissements prioritaires recensés par les programmes PASL et SLV 2000. Il faudra bien s'en occuper aussi. »

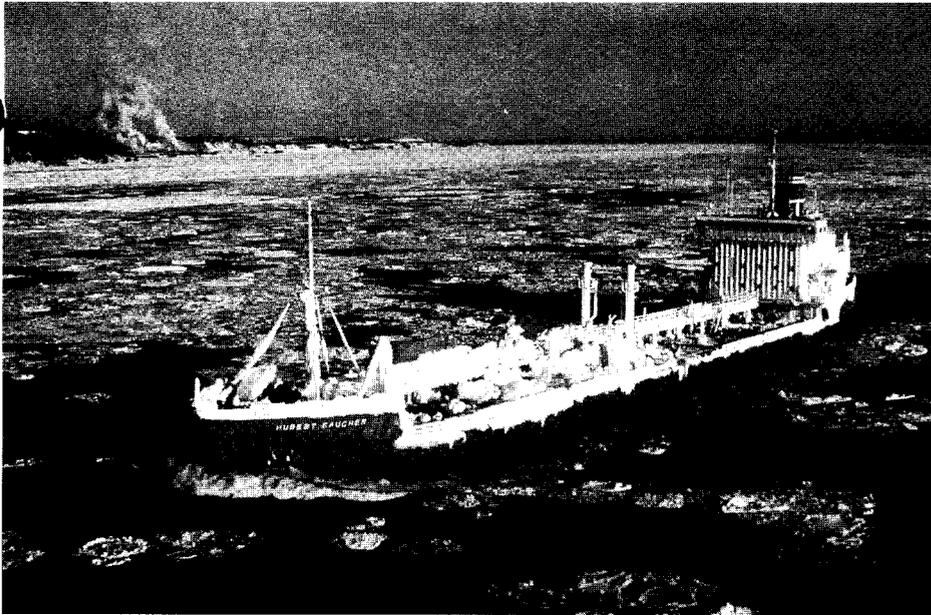
Pierre Bertrand, président de la firme d'écotechnologie Argus et géomorphologue de formation, aborde également l'aspect de l'assainissement industriel. « Il me semble que les programmes, et en particulier SLV 2000, ont trop privilégié la filière toxique au détriment de l'approche biophysique. Je crois

qu'à l'avenir, compte tenu que les industries sont plus sensibilisées et qu'elles font maintenant davantage, nous devrions aller dans de nouvelles directions et ne pas hésiter à être plus interventionnistes. »

Ce qui semble faire l'unanimité, c'est le fait que les citoyens, et non seulement les riverains, sont maintenant beaucoup plus sensibles à la qualité de l'environnement et, en particulier, à celle de l'écosystème fluvial, et qu'ils hésitent de moins en moins à s'engager activement dans leur milieu. « Depuis quelques années, les initiatives locales de nature écologique se sont multipliées en faveur du fleuve et pas seulement en faveur de projets récréotouristiques, souligne André Stainier, président des Amis de la vallée du Saint-Laurent. On a fait beaucoup aussi dans le domaine de la conservation des habitats. Il y a là une grande créativité au niveau local dont on doit tirer parti. La mise sur pied



Les interventions en matière de protection et de conservation des milieux naturels et de la faune se sont multipliées au cours des 20 dernières années.



Pêches et Océans Canada

des comités ZIP a également été une très bonne chose, car ces comités définissent des plans d'action qui correspondent véritablement aux besoins et aux désirs de la population. Il semble bien que l'intérêt du public ne fait maintenant plus aucun doute. « C'est encore là une des réussites des interventions des dernières années », mentionne Pierre Gosselin. On ne peut nier que les mentalités ont beaucoup évolué.

Des pistes pour l'avenir

« Les années 1970 ont été celles de la sensibilisation, les années 1980, celles de la réglementation; les années 1990 devraient être placées sous le signe des interventions. » Pierre Bertrand est convaincu qu'il faut passer aux actes. Le développement de l'expertise en intervention est d'ailleurs l'un des objectifs de SLV 2000: « La philosophie qui sous-tend les interventions est aujourd'hui bien différente de celle qui sous-tendait la conservation il y a quelques années, ajoutait-il. Conservation signifiait jadis qu'il ne fallait pas "toucher" aux habitats, aux espaces naturels. On sait maintenant qu'il est possible d'intervenir sans menacer les écosystèmes grâce à des techniques environnementales efficaces. » André Stainier plaide également en faveur de l'action: « Il me semble que nous avons réalisé suffisamment d'études pour être en mesure d'agir, du moins dans plusieurs domaines. »

Selon Pierre Gosselin, il faudrait dorénavant changer l'approche d'intervention en l'axant maintenant sur les bénéfices que l'on peut tirer du fleuve, et non pas se fonder

uniquement sur les risques que les cours d'eau présentent pour la santé: « Il faut investir dans les écosystèmes irremplaçables qui soutiennent la vie. Les risques que présente le fleuve pour la santé sont mineurs, il faut avoir une optique plus positive. »

Beaucoup reste à faire dans la conservation des milieux naturels et de la faune. « Entre Trois-Rivières et Québec, mentionne Jean Bédard, il n'y a aucun secteur protégé. Dans les secteurs du lac Saint-Pierre et du lac des Deux-Montagnes, il y en a très peu. La recherche est encore nécessaire dans les domaines de la faune et des milieux naturels. Plusieurs espèces de poissons et d'oiseaux sont toujours en difficulté, et des milieux indispensables comme ceux qui se trouvent à Kamouraska sont encore fort mal connus. »

Selon André Stainier, ce ne sont pas les pistes d'action qui manquent. « L'important serait de mettre en place la structure de gestion par bassin versant, à la fois pour les tributaires et le Saint-Laurent. Il faut aussi obtenir la collaboration du secteur du transport maritime dans la conservation du fleuve; son absence est une aberration. Enfin, on ne s'est pas encore préoccupé ni de l'accès au fleuve ni de la dimension paysage dans la qualité de l'environnement. C'est comme si cette dimension n'existait pas. »

L'urgence de s'attaquer à la pollution diffuse d'origine agricole rallie tout le monde, mais pas n'importe comment ni à n'importe quel prix. « Je crois qu'il faudra prioriser les

Il faut aussi obtenir la collaboration du secteur du transport maritime dans la conservation du fleuve; son absence est une aberration.

actions dans ce domaine, soutient Pierre Gosselin. Ce n'est pas vrai que les 40000 producteurs agricoles sont tous des pollueurs. Un peu à l'image de ce qui s'est fait pour les effluents industriels, il faudra d'abord intervenir dans les secteurs plus problématiques, l'industrie porcine par exemple. » Mais la belle unanimité en faveur de l'intervention en milieu agricole fait craindre le pire à Jean Bédard: « Tout en étant convaincu des conséquences de la pollution agricole diffuse sur le fleuve, je suis contre le fait de mettre l'accent là-dessus dans un éventuel Plan III au détriment des autres volets d'intervention. Il existe actuellement une abondante réglementation environnementale dans le secteur agricole: que les ministères concernés commencent à l'appliquer, et que l'on ne mette pas la hache dans des programmes qui marchent bien – les ZIP, les milieux naturels – pour investir dans des études supplémentaires et inutiles sur la pollution agricole. »

Après une vingtaine d'années d'interventions de toutes sortes, l'heure est maintenant aux réalisations. « Les gouvernements seront jugés sévèrement s'ils ne livrent pas la marchandise, soutient Pierre Bertrand. À mon avis, les citoyens et les partenaires seront très critiques si des actions concrètes ne sont pas entreprises. »

Trop ou pas assez?

La publication en 1996 du Rapport-synthèse sur l'état du Saint-Laurent a permis à quantité d'experts et au grand public de constater où en étaient les connaissances sur le fleuve. Certains croient que nous en savons assez et que le temps est venu d'agir dans quantité de domaines; d'autres sont d'avis que de grands pans de connaissances nous manquent encore, et qu'il ne faut pas ralentir les recherches.

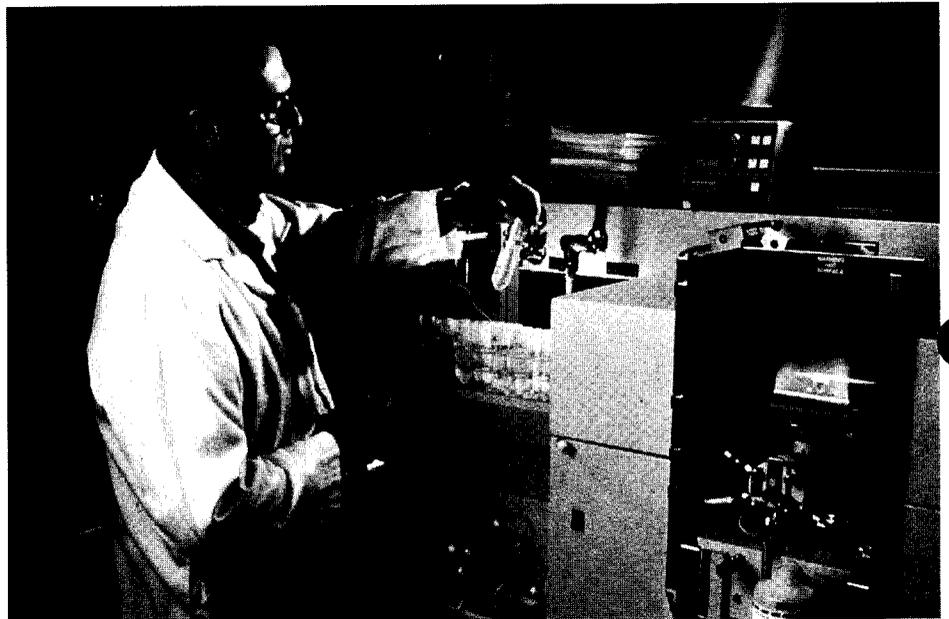
Action et recherche: les deux voies d'action

« À mon avis, il existe un déséquilibre entre la somme des connaissances amassées jusqu'à maintenant et leur utilisation réelle pour les actions sur le Saint-Laurent », déclare André Delisle, de Transfert Environnement. Je suis conscient qu'il reste encore de larges pans qui sont beaucoup moins documentés, mais il me semble qu'il faut privilégier les études empiriques, comme le suivi, le *monitoring*, davantage orientées vers des actions à prendre ou qui constituent des solutions à des problèmes qui touchent le public. »

Peut-on opposer connaissances et action dans une entreprise comme l'assainissement du Saint-Laurent? « Connaissances et action ne sont pas opposées, ce sont deux démarches qui vont de pair », opine Bernadette Pinel-Alloul, biologiste, professeure de limnologie et de toxicologie de l'environnement au Département des sciences biologiques à l'Université de Montréal. « Nous avons besoin des connaissances afin de déterminer ce qui doit être fait. Par exemple, les ingénieurs en environnement sont bien placés pour circonscrire des problèmes et identifier les solutions. Par contre, si l'on veut mettre au point des mesures préventives, il devient essentiel d'avoir plus de connaissances fondamentales. Recherche et action sur le terrain constituent donc deux voies d'action. »

Des secteurs moins explorés

Selon leur domaine d'expertise, les chercheurs peuvent avoir une vision bien différente de ce qui reste à faire sur le plan des connaissances sur le Saint-Laurent. « La ques-



Yves Beauve/P. Duphano

tion de la biodiversité du fleuve est encore assez peu documentée », mentionne Edwin Bourget, directeur du Département de biologie à l'Université Laval et membre du Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec (GIROQ). « Par contre, il y a du travail qui se fait à l'intérieur de SLV 2000 sur le sujet [NDLR: voir à ce sujet l'article intitulé « Le portrait de la biodiversité du Saint-Laurent », en page 5 de notre numéro précédent]. On en sait peu également sur les tributaires, par exemple le Saguenay, ou sur le fleuve tidal, c'est-à-dire la portion située entre Trois-Rivières et Québec, qui est un estuaire d'eau douce avec marée. Il existe très peu d'écosystèmes semblables dans le monde. Le fond du fleuve est aussi mal connu, tout comme la faune planctonique, dont l'évolution a été très rapide au cours des 5000 dernières années. »

De l'avis de plusieurs, la biodiversité du fleuve reste effectivement un domaine où il y a encore beaucoup à faire. « Plusieurs données dans ce domaine datent de 15 à 20 ans », déclare Bernadette Pinel-Alloul. « Il nous faudrait aussi en savoir beaucoup plus sur les liens qui existent entre les contaminants décelés dans le Saint-Laurent et le niveau de risque qu'ils engendrent pour la santé de la population et des écosystèmes. » Pierre Payment, microbiologiste à l'Institut Armand-Frappier et spécialiste de la qualité de l'eau, est également de cet avis: « On a très peu vu comment cela pouvait influencer sur la santé humaine. Jusqu'à maintenant, les études épidémiologiques ont été faites auprès de populations très ciblées, par exemple les consommateurs de poissons pêchés dans le fleuve. Évidemment, les études épidémiologiques à grande échelle coûtent cher. »

À la recherche d'un mode d'emploi grand public

Dans le domaine de la qualité de l'eau, ce spécialiste estime que la masse de connaissances est suffisante, du moins en ce qui concerne les eaux urbaines usées : « La qualité de ce qui sort des stations d'épuration de la CUM est très faible ; on ne désinfecte pas les eaux usées, on se contente d'en faire un traitement grossier. Nous avons la technologie pour faire mieux et davantage. À cette étape, cela devient une question de choix de société. »

« En général, le volet bio-écologique a été beaucoup plus couvert que le volet socio-économique, mentionne André Delisle. Il semble que la valeur sociale du fleuve n'a pas été suffisamment considérée. »

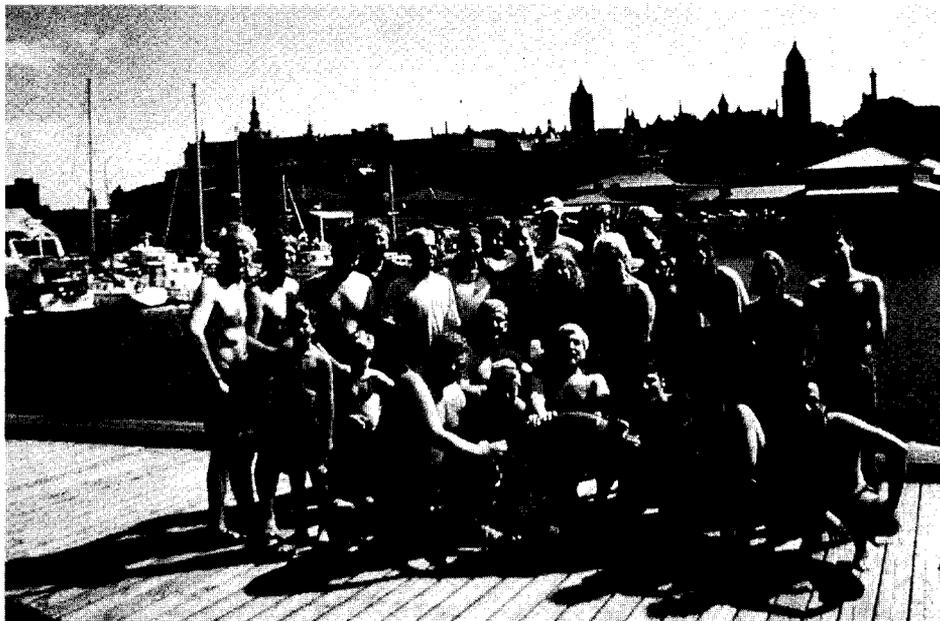
Des liens avec l'action

Plusieurs chercheurs sont fort conscients de la nécessité de faire avancer les connaissances en modélisation, car elles permettent de mettre au point des outils d'aide à la décision pour les gestionnaires. « Les modèles d'eutrophisation conçus pour les lacs, des systèmes fermés, ne sont pas applicables au fleuve, un système ouvert », explique Bernadette Pinel-Alloul. « Les études d'impact nécessitent beaucoup de données et de modélisation, ajoute Edwin Bourget. Il nous faut trouver des modèles qui sont sensibles aux perturbations du milieu et qui vont simplifier la prise de décision, notamment dans les questions d'aménagement côtier. »

Dans l'ensemble, on reconnaît volontiers que les connaissances acquises sur le fleuve ont fait l'objet de plusieurs efforts de vulgarisation, d'autant plus que les milieux communautaires ont besoin des informations les aidant à poursuivre leur propre travail sur le terrain. Selon Edwin Bourget, cette diffusion est nécessaire pour justifier auprès du public les dépenses engagées en recherche. Bernadette Pinel-Alloul va plus loin : « Cette vulgarisation doit même s'intensifier, car les connaissances me semblent encore appartenir à un milieu relativement fermé. » Parmi les suggestions faites au cours de l'atelier sur les connaissances organisé lors du colloque « Le Saint-Laurent pour la vie », celle de confier au milieu communautaire le soin de devenir le lieu d'échange entre les scientifiques et les gens de la base va dans cette direction. Autant les connaissances peuvent appuyer l'action, autant les besoins d'intervention doivent guider les recherches.

Favoriser l'accès et l'usage des fleuves par l'ensemble de la population d'un pays constitue l'un des fondements les plus sûrs de progrès économique et social.

Léonce Naud, géographe, Écodécision, été 1995



À Québec, la tradition renaît de se baigner en plein centre-ville comme autrefois. Ici, le groupe fondateur de l'Association des Gens de Baignade au bassin Louise, le 24 août 1996.

« Au Québec, il y a eu le fleuve de l'histoire, celui des poètes, des gros sous et des coliformes fécaux. Puis on a vu se dessiner celui des baleines, des poissons, des oiseaux, des bibittes et des végétaux de toutes sortes. Et moi, grenouille à deux pattes, coincée derrière les garde-fous d'une autoroute volée à la mer, ou confinée à une voie piétonnière, quel usage du Saint-Laurent me reste-t-il? »

Pour le géographe Léonce Naud, membre de l'Association internationale Villes et Ports, la jouissance quotidienne et populaire du Saint-Laurent constitue le prochain défi des gestionnaires de l'écosystème. « Au-delà des objectifs récréotouristiques, il en va de l'exercice même de la démocratie, dit-il. Aux États-Unis par exemple, la doctrine très forte

du Public Trust assure la jouissance des berges à la population. Ici, étonnamment, au fil des siècles, nous sommes passés entre les mailles de la loi française (l'édit Colbert) et du *common law* britannique, qui l'une et l'autre protègent pourtant l'accès public aux cours d'eau. »

Bref, il y a du travail à accomplir en 1997 et c'est ce que se sont dit les membres de l'Association des biologistes du Québec au cours de leur 21^e congrès. En aval des interventions de dépollution réalisées depuis 20 ans, surgit maintenant la nécessité de rétablir les fonctions comme la baignade, la pêche, la navigation de plaisance et la promenade sur les rives à l'intention des citoyens ordinaires.

Plouf, plouf!

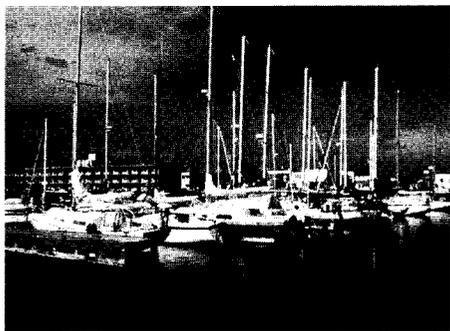
Léonce Naud est à l'origine de l'Association des Gens de Baignade qui, le 24 août 1996, effectuait un plongeon collectif symbolique au bassin Louise à Québec. L'un des baigneurs de l'équipe était le Dr Éric de Wailly, médecin au Centre de santé publique du Québec. « Il y a plein d'endroits dans le fleuve, même en ville, où la qualité de l'eau permet désormais la baignade, explique-t-il. Je ne dis pas qu'on peut le faire en tout temps et n'importe où, mais il est désormais possible de se réapproprier cet usage du fleuve. »

Dans l'optique de ces retrouvailles rafraîchissantes avec le Saint-Laurent, le Dr de Wailly suggère l'établissement d'une nouvelle stratégie d'échantillonnage des eaux. « Jusqu'à présent, dit-il, le ministère de l'Environnement analyse la qualité bactériologique de l'eau autour des panaches de rejet des égouts dans une approche de restriction des usages. Je propose pour ma part que l'on adopte une stratégie d'analyse positive et proactive. Il s'agirait ainsi de donner le feu vert à la baignade en certains endroits et à certains moments. »

La suggestion du Dr de Wailly apporte de l'eau au moulin du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) qui combat, entre autres, les préjugés voulant que le fleuve soit pollué partout. « L'été dernier, une analyse de l'eau du fleuve, dans le secteur est de Lévis, ne révélait la présence que de 19 coliformes fécaux par millilitre d'eau à marée haute et de 26 à marée basse », explique Gaston Cadrin, le président du GIRAM. Cet organisme prévoit réaliser dans les prochains mois une série de 350 prélèvements-analyses d'eau entre Saint-Nicolas et Saint-Michel. « Avec ces résultats, nous serons en mesure de faire un pronostic sérieux quant à l'opportunité d'inciter les gens à se baigner en certains endroits. »

Attention : plage privée

Accepter de se baigner dans le fleuve, c'est bien. Mais encore faut-il y accéder. « Savez-vous que certaines municipalités riveraines ne disposent d'aucun accès public au Saint-Laurent ? déplore Gaston Cadrin. Il y a ainsi de très belles plages réservées à des propriétaires de chalet qui ont négocié un bail renouvelable avec le ministère des Ressources naturelles. C'est le cas à Beaumont. »



Jean Burton

Cette appropriation d'une ressource publique par quelques privilégiés n'est pas unique, loin de là. « Les marinas, quais, hangars et stationnements pour les plaisanciers constituent d'autres exemples de séquestration du fleuve et des rivages au profit de quelques-uns », note Léonce Naud. Ces aménagements privés sont, de plus, payés en grande partie par le contribuable... qui ne peut généralement pas profiter des plaisirs de la navigation. »

Mais les choses évoluent. Depuis quelque temps, les possibilités que Monsieur et Madame Tout-le-Monde aillent sur le fleuve voir de quoi à l'air leur pays se multiplient. Il y a, bien sûr, les croisières commerciales récréatives à coût abordable, mais aussi des initiatives éducatives comme celles de la ZIP de Québec. « L'un de nos objectifs étant la sensibilisation du milieu au fleuve, nous proposons chaque année des croisières conférences qui favorisent l'adoption de nouvelles attitudes, explique Hamida Hassein-Bey. Les actions de ce groupe visent également à améliorer les possibilités d'accès aux berges. L'anse Tibbits, à Lévis, a ainsi été nettoyée et l'on termine actuellement un inventaire des sites riverains d'intérêt communautaire dans les huit MRC de la région. »

Pêcher son poisson

Les usages possibles du fleuve et des berges touchent également la pêche. « Nos voisins ontariens ont une longueur d'avance sur nous à cet égard, signale Léonce Naud. À Thunder Bay, par exemple, vous pouvez acheter un permis pour aller pêcher en bateau sur le lac Supérieur, ramener vos prises chez vous et les manger. » Pourtant, la pollution industrielle n'a pas épargné les Grands Lacs, loin de là. « Il y a vingt ans, ces lacs étaient morts, confirme le géographe. Mais on a investi de l'argent, on a misé sur la restauration des stocks de poissons ; maintenant, les retombées de la pêche récréative pour la région dépasseraient cinq milliards de dollars. »

Selon M. Naud, ce loisir agréable et rentable pour la collectivité pourrait être favorisé chez nous. « Nous pourrions commencer par faciliter la pêche à l'éperlan, accessible à tout le monde, puis celle au bar rayé qui vit dans les mêmes habitats. Dans ce domaine, pas plus qu'en matière de baignade, le problème n'est désormais plus la pollution. Le hic vient plutôt de la difficulté du renouvellement naturel des stocks, puisque les frayères et l'habitat ont souvent été bouleversés par les empiètements et les aménagements de toutes sortes », explique-t-il.

Cette question de la disparition des stocks de poissons a pris une dimension dramatique sur la Côte-Nord du Québec où, depuis quelques années, la population a dû abandonner sa pratique traditionnelle de la pêche de subsistance. « Fini le temps où chaque famille allait en mer une ou deux fois l'an pour remplir son congélateur et régaler ses amis du Sud », explique Claudette Villeneuve de la ZIP de Baie-Comeau. Si la pollution ne constitue pas l'origine du problème, il n'en demeure pas moins que la frustration de la population est profonde. Ce deuil n'a toutefois pas entamé l'attachement des nordcôtis à la mer. « La première chose que l'on fait le matin, c'est de regarder la mer. Puis on en parle, on parle des bateaux que l'on voit, des phoques que l'on aperçoit. On amène la visite se promener sur les rochers », raconte Mme Villeneuve. Si la population de la Côte-Nord n'a jamais tourné le dos au cours d'eau, comme l'ont fait beaucoup de Québécois plus au sud, les initiatives pour redonner l'usage des berges et des îles à la population se multiplient tout de même dans cette région. Ainsi, à Baie-Comeau, la plage qui recueillait les copeaux de bois de l'usine de pâtes et papiers sera bientôt réaménagée pour le loisir et la promenade.

À travers les témoignages des différents acteurs du scénario Saint-Laurent qui s'écrit actuellement, quelques paradigmes s'imposent. Entre autres : la pollution n'est plus un frein à la jouissance du fleuve ; la population veut se réapproprier le fleuve et ses usages. Quant aux barrières à lever, elles concernent le remplacement de l'approche réglementaire environnementale restrictive par une approche proactive, une conscientisation accrue des élus au droit du public à pouvoir jouir des berges et de l'eau et l'intensification de la pression du public pour le respect de la propriété commune que représente le fleuve.

L'urgence d'une approche globale

Lors du colloque « Le Saint-Laurent pour la vie » à la fin du mois d'octobre 1996, plusieurs participants ont souligné le fait que la pollution diffuse agricole constituait une source importante de contamination des cours d'eau du Québec. En fait, les plus récentes données sur l'état des rivières révèlent des diminutions intéressantes de la plupart des polluants, à l'exception de ceux qui sont liés aux activités agricoles (nitrites, nitrates, phosphore, etc.). Dans certaines régions, des pratiques agricoles inadéquates sont à l'origine de la plus grande partie de la pollution des cours d'eau. « Dans le bassin de la rivière L'Assomption, les activités agricoles sont la cause de 80% de la pollution », soutient Arthur Dubé, président du groupe À court d'eau et vice-président de Cogenor, un des trois organismes de gestion des surplus de fumiers au Québec.

Un problème largement reconnu

L'Union des producteurs agricoles (UPA) ne nie pas l'importance du problème. « Le monde agricole est conscient que la façon de pratiquer l'agriculture requiert des modifications à plusieurs titres, souligne Laurent Pellerin, président de l'UPA. Les agriculteurs du Québec ont une volonté réelle de poursuivre et d'intensifier le virage en faveur d'une agriculture durable. » Laurent Pellerin souligne que ces derniers ont investi beaucoup au cours des années passées pour réduire les effets négatifs sur l'environnement et que les initiatives en faveur d'un développement durable sont nombreuses (clubs-conseils en fertilisation, lutte intégrée aux ennemis des cultures, valorisation des engrais de ferme, etc.).

Toutefois, Laurent Pellerin fait une mise en garde : les producteurs agricoles ne feront pas seuls les frais d'une politique de développement durable. Rappelant que « la détérioration de l'environnement par les activités agricoles n'en reste pas moins le fait d'une société qui a voulu qu'on lui assure un approvisionnement constant en produits agricoles de qualité (homogénéité et perfection du produit), à des coûts moindres », le président de l'UPA insiste pour que la société dans son ensemble définisse le type d'agri-

culture qu'elle souhaite pour demain. « Le développement durable en agriculture est un choix de société doublé d'un contrat de société », précise-t-il.

Le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) a déjà une bonne idée de ce que devrait être ce choix de société. « Pour les dix prochaines années, nous préconisons un programme de transition de l'agriculture québécoise vers la production biologique et l'autarcie alimentaire régionale fondée sur l'existence d'entreprises agricoles familiales et artisanales », déclare Patrick Rasmussen, porte-parole du réseau. Le RQGE s'oppose particulièrement aux mégaporcheries. « Environ 73% des surplus de fumiers proviennent de 405 producteurs de porcs qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 500 000\$, précise Patrick Rasmussen. À court terme, il faut imposer un moratoire sur la création de mégaporcheries et considérer les grands producteurs actuels comme une cible prioritaire des efforts de dépollution. » Le RQGE préconise aussi une comptabilité plus serrée des externalités de la production porcine (risques d'épidémies, contamination de l'eau et avis de faire bouillir l'eau, etc.).

Un des organismes membres du RQGE, le Groupe de recherche et d'intérêt public de l'Université du Québec à Montréal (GRIP Québec-UQAM), qui regroupe des étudiants (il existe environ 70 GRIP en Amérique du Nord), a entrepris une « campagne cochonne », afin de dénoncer les méthodes de production de porcs. « Plutôt que de subventionner ce genre d'industrie polluante, souligne Priscilla Gareau, porte-parole du GRIP Québec-UQAM, le gouvernement devrait soutenir les entreprises agricoles désireuses de se convertir à l'agriculture biologique. »

La pollution agricole est devenue un enjeu

Si le débat sur la pollution agricole a monté de quelques crans au cours des dernières années, écologistes et porte-parole du monde



Les agriculteurs québécois ne sont pas tous de grands pollueurs. Ils multiplient les initiatives en faveur d'un développement durable.

rural et agricole s'entendent au moins sur un point : les 48 000 agriculteurs québécois ne sont pas tous de grands pollueurs. « Les problèmes les plus importants proviennent des fortes concentrations de production qui se font un peu n'importe comment, croit Jacques Proulx, président de Solidarité rurale. La majorité des producteurs tiennent à protéger les ressources, mais leur crédibilité souffre du comportement d'une minorité. » Au cours du congrès de l'Association des biologistes du Québec (ABQ), Pierre Gosselin, du Centre de santé publique du Québec, a souligné qu'il serait sans aucun doute possible d'agir en priorité auprès de 4 000 ou 5 000 entreprises agricoles. « Très souvent, a-t-il mentionné, il suffit de quelques modifications simples pour améliorer la situation. »

Cependant, pour la majorité des acteurs du monde agricole et écologiste, accorder une attention particulière à des entreprises plus polluantes constitue essentiellement une action à court terme. À long terme, une solution plus globale s'impose. « Depuis une dizaine d'années, rappelle Arthur Dubé, nous préconisons une approche par bassin versant qui permet de mobiliser tout le monde pour agir en même temps sur toutes les sources de pollution. » Arthur Dubé estime que les priorités devraient s'établir en fonction des bassins versants les plus touchés par la pollution.

Jadis très dénonciateur, le président du groupe À court d'eau mise maintenant sur le dialogue pour faire avancer les choses. « Dans notre région, explique-t-il, nous travaillons étroitement avec l'UPA de Lanaudière pour favoriser l'instauration de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Une fois que les problèmes sont clairement décelés et reconnus par tous, il est plus facile d'agir. »

Une responsabilité partagée

Toutefois, certaines politiques du passé ont sans doute laissé des cicatrices dans le monde rural. « Jusqu'ici, les agriculteurs ont fait ce qu'on leur demandait en ce qui concerne la protection de l'environnement et les méthodes de production, souligne Jacques Proulx. Si ces mesures n'ont pas donné tous les résultats escomptés, il faudrait peut-être que ceux qui ont exigé ces changements assument la part de responsabilité qui leur revient. » Une opinion qui a été également formulée lors du congrès de l'ABQ par Patrick Plante, de Canards Illimités : « L'État est aussi complice de la situation actuelle en milieu agricole. Il a subventionné presque toutes les activités qui ont contribué à la détérioration du milieu agricole. »

Arthur Dubé croit lui aussi qu'il y a un sérieux ménage à faire dans les lois et les règlements, trop souvent contradictoires, qui régissent le monde rural. « Il ne faut pas se servir du passé pour justifier l'inaction, prévient-il. La bonne attitude serait plutôt de reconnaître le problème et de se prendre en main pour trouver des solutions. »

Jacques Proulx préconise également un certain retour au calme. « Je trouve dommage que la pollution agricole soit devenue l'objet d'un tel débat et surtout que tout l'espace soit occupé par des extrémistes, qu'ils soient productivistes ou écologistes », déplore-t-il. Pour ce défenseur du monde agricole et rural, la solution au problème de la pollution diffuse agricole se situe probablement quelque part entre ces deux extrêmes. « Il faut que les citoyens et les producteurs agricoles s'assoient ensemble pour élaborer des scénarios, explique-t-il. Entre la très petite ferme artisanale peu viable et la méga-industrie agricole, il y a une foule de possibilités qui seraient sans doute favorables à l'environnement. »

La POLLUTION INDUSTRIELLE

L'industrie fait-elle sa part ?

Depuis les débuts du Plan d'action Saint-Laurent en 1988, la réduction des toxiques dans les effluents industriels occupe une place importante dans les interventions d'assainissement du fleuve; cela a été souvent évoqué au cours des ateliers du colloque « Le Saint-Laurent pour la vie ». Nous avons demandé à des représentants du milieu industriel de nous dire s'ils croyaient que l'industrie avait fait suffisamment d'efforts et comment ils intégraient aujourd'hui les préoccupations environnementales au sein de leurs activités.

« Beaucoup de progrès ont été réalisés jusqu'à maintenant dans les actions d'assainissement sur le fleuve Saint-Laurent et les industries y ont contribué, déclare Michael Cloghesy, président du Centre patronal de l'environnement du Québec. Par contre, des efforts additionnels sont certainement encore nécessaires, mais en tenant compte du contexte dans lequel évoluent les industries. »

« L'industrie forestière a été soumise depuis 1981 à trois générations de réglementation environnementale, mentionne Louis Désilets, directeur Environnement de l'Association des industries forestières du Québec. Notre industrie avait à l'époque une image très négative de pollueur au Québec, et nous avons dû consacrer beaucoup d'efforts à la fois pour nous adapter aux divers règlements et pour faire connaître nos actions au public afin d'intégrer les considérations environnementales à nos méthodes d'exploitation et à nos procédés de fabrication. »

De l'avis de plusieurs environnementalistes, la transformation environnementale de l'industrie des pâtes et papiers depuis quelques années est une réussite. « Au début, les papeteries criaient au meurtre, mentionne Pierre Gosselin, du Centre de santé publique du Québec. Maintenant, elles se servent de leurs réalisations environne-

mentales dans leur marketing; leurs usines sont aussi plus performantes. C'est un grand changement. »

Selon Louis Désilets, l'un des plus importants éléments déclencheurs du virage vert de l'industrie forestière fut la découverte et la diffusion, en 1988, de la présence de dioxines et de furannes dans les effluents de certaines usines de pâtes et papiers. Les pressions de l'opinion publique ont alors poussé les gouvernements à édicter des règlements de plus en plus sévères pour une industrie déjà affligée à l'époque de la réputation de « plus gros pollueur du Québec ». « La réaction de l'industrie a été semblable à celle d'un patient à qui l'on apprend qu'il souffre d'une grave maladie, ajoute Louis Désilets. Dénégation, colère, marchandage et dépression ont précédé l'acceptation du problème et sa prise en main par l'industrie. À partir de ce moment-là, il devenait possible d'agir de façon constructive, d'autant plus que l'environnement était devenu une composante incontournable dans notre industrie aux niveaux national et international. »

« L'industrie de l'aluminium s'est bien adaptée aux nouvelles contraintes environnementales, précise Christian Van Houte, président de l'Association des industries de l'aluminium. Chez nous, il y avait deux



Traitement des effluents (avant-plan) à l'usine Daishowa, à Québec.

L'avenir réside dans la gestion préventive, c'est-à-dire la révision de toutes les étapes de fabrication en fonction d'un développement plus durable.

exige une gestion environnementale plus "fine", plus complexe».

Les actions futures

« Au cours des prochaines années, l'industrie de l'aluminium abordera ses activités environnementales selon trois axes, souligne Christian Van Houte. Nous nous attaquerons au traitement des résidus de fabrication; Alcan a mis au point un procédé pour traiter les brasques – qui proviennent des cuves – qui semble très prometteur. Nous allons aussi remplacer les usines qui ont été construites avant 1980 et faire en sorte que toutes les usines adhèrent à ISO 14 000. Le respect des normes environnementales internationales devient de plus en plus nécessaire si l'on veut rester compétitif à l'échelle mondiale. »

Les produits forestiers Daishowa

types d'usines; celles construites avant 1980 et celles postérieures à 1980. Les plus récentes ont évidemment eu moins d'efforts à faire pour se conformer aux normes environnementales, car elles utilisaient déjà des technologies plus respectueuses de l'environnement. Actuellement, toutes nos usines respectent des normes supérieures à celles qui sont fixées par la réglementation. »

Une gestion plus environnementale et plus rentable

Les industriels sont par définition sensibles à tout ce qui influence leur secteur d'activité: sur le plan de la rationalité des coûts et compte tenu de la concurrence internationale, ils ont été nombreux à réaliser que refuser d'intégrer les préoccupations environnementales à leurs procédés pouvait être une économie à court terme, mais qu'à long terme les pressions du marché ne diminueraient pas.

« Nous avons commencé à changer nos procédés et notre façon de faire à partir du début des années 1980 », mentionne Denis Faucher, ingénieur, directeur technique Environnement chez PPG Canada, une entreprise qui fabrique du verre et des produits chimiques à Beauharnois, au sud de Montréal. « Nous avons d'abord installé un système de traitement des effluents en 1984;

puis nous avons, en 1989, construit une nouvelle usine qui n'utilise aucun produit toxique. Parallèlement à ces changements, nous avons entrepris, sur une base volontaire, la restauration du site de l'ancienne usine. Nous prévoyons terminer les travaux de restauration en l'an 2000. »

Selon Denis Faucher, il est nécessaire d'avoir une vision à long terme lorsqu'on entreprend une telle démarche: « Le cheminement n'a pas été trop difficile; c'est sûr que cela nous coûte plus cher actuellement, mais à plus long terme les changements seront rentables car nous consommons moins d'énergie et nous n'utilisons plus de produits dangereux. Les nouvelles technologies donnent de meilleurs résultats. »

L'impact sur le fleuve

Les progrès réalisés dans la réduction des rejets toxiques ont été impressionnants depuis le début des plans d'action Saint-Laurent. Cependant, en ce qui concerne l'assainissement industriel, souligne André Delisle, de Transfert Environnement, « nous en sommes rendus maintenant à une deuxième étape. Au début des programmes, on s'est d'abord attaqué aux cibles plus "faciles", comme réduire les effluents des industries prioritaires. On en est maintenant à des cibles plus difficiles. Sur le plan industriel, cela

À l'instar d'autres secteurs industriels, celui de l'industrie forestière regarde ce qui se fait ailleurs. « L'entreprise n'évolue pas en vase clos, déclare Louis Désilets. Il ne faut pas se contenter de régler ce qui se passe à l'intérieur de l'usine. On parle beaucoup d'approches élargies, de gestion par bassin versant. La concertation est nécessaire, et il faut que tous s'assoient autour de la table et que chacun des secteurs fasse son effort. » Michael Cloghesy et Denis Faucher abondent dans le même sens: « Tous doivent s'y mettre, et non seulement l'industrie. Prenons le secteur agricole, par exemple, qui est moins avancé en environnement. »

Au niveau industriel, l'avenir réside dans la gestion préventive, c'est-à-dire la révision de toutes les étapes de fabrication en fonction d'un développement plus durable. Plusieurs entreprises ont aussi des comités conseils en environnement où siègent des représentants du public ou des groupes environnementaux, ce qui leur permet de rester à l'écoute des citoyens. La poursuite de ce dialogue influera sans aucun doute sur la suite des événements dans le secteur de l'assainissement industriel.

Quelles approches de gestion privilégier pour les prochaines années?

Décentralisation, partenariat, collectivité locale, engagement individuel, gestion associative... Le développement des organismes non gouvernementaux, le rayonnement des initiatives des groupes de conservation comme Canards Illimités ou la Fondation de la faune du Québec et la mise sur pied des comités ZIP ont eu une incidence considérable depuis quelques années sur les notions de gestion du fleuve.

La participation du milieu

Cet apport du secteur communautaire apparaît à quantité d'intervenants, sinon à tous, comme un gage de réussite pour les actions à entreprendre dans le milieu. « Les décisions centralisées à Québec ou à Ottawa ne correspondent pas à la réalité particulière que vit chacun des bassins versants des tributaires, petits et grands, qui se jettent dans le Saint-Laurent », explique Normand Gariépy, président de la Société d'initiative et de conservation du Bas-Richelieu. « À mon avis, les gens sont désireux de se prendre en main et de participer à la gestion de leur milieu; ce sont eux qui sont le mieux placés pour le faire. »

Bernard Beaudin, président de la Fondation de la faune du Québec, abonde dans le même sens. « Nous nous sommes donné une stratégie de fond à la Fondation, dans le sens que nous privilégions les ententes de conservation volontaires avec les citoyens. Ce genre d'entente fonctionne très bien, il a souvent été utilisé dans le secteur des ressources fauniques. Nous croyons que le modèle est tout à fait applicable à d'autres secteurs comme l'accès aux cours d'eau, la régénération des berges, la préservation de milieux humides. » Les ententes volontaires sont des contrats, des engagements que prennent les citoyens avec une association locale en vue de réaliser un projet de conservation qui influe sur la qualité de vie de la collectivité. Ces ententes, si l'on veut arriver à des résultats, doivent toutefois se faire dans les règles. « L'expérience a prouvé qu'une réunion de riverains où l'on discute quelques heures est insuffisante pour qu'un

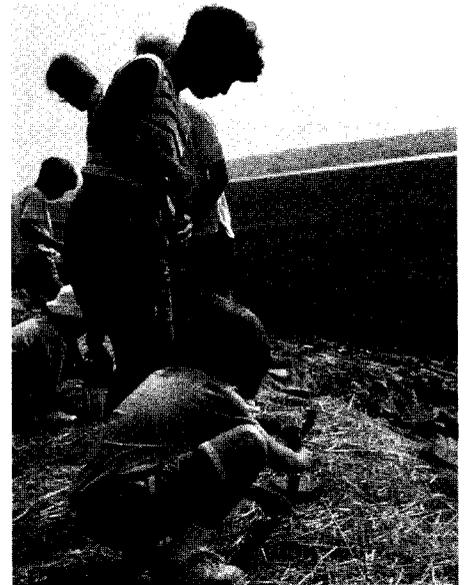
projet se concrétise, ajoute Bernard Beaudin. Il est préférable de rencontrer un à un les gens afin de les amener à signer un engagement ferme. Même si cet engagement n'a qu'une valeur morale, le fait que ce soit écrit et signé lui confère une grande importance. Généralement, c'est beaucoup mieux respecté. De plus, ces ententes concernent le milieu dans lequel vivent les gens et auquel ils peuvent s'identifier facilement. Cela aussi, c'est une condition de succès de ces initiatives. »

La conciliation entre l'approche globale et le niveau local

Identification. Ce mot revient régulièrement dans le discours de nombreuses personnes et de nombreux groupes soucieux de voir se concrétiser des résultats dans les projets liés au Saint-Laurent. Plusieurs estiment que le fleuve lui-même est une entité trop vaste pour susciter efficacement l'adhésion et la concertation des citoyens. « Les gens veulent s'occuper de ce qui se passe chez eux », explique Normand Gariépy. « Lorsque les actions se déroulent au-delà d'où porte leur regard, les gens se sentent moins concernés », ajoute Bernard Beaudin.

Cet enracinement local ne doit cependant pas mener au morcellement des actions et à l'abandon d'un plan d'ensemble. « On veut tous un fleuve en bonne santé et en recouvrer le plus d'usages », mentionne Marc Gagnon, directeur général de la Société de développement économique du Saint-Laurent, « mais les gestionnaires doivent tout de même conserver une vision globale. Sans connaître la solution idéale pour concilier les initiatives locales et la vision globale, je crois que des décisions devront toujours être prises par les gouvernements, mais il faut qu'il y ait une structure plus consultative, qui permette aux personnes de faire valoir leurs idées. »

Plusieurs vont toutefois plus loin et estiment indispensable que le milieu ait plus qu'une voix au chapitre. « Il est bon d'avoir des plans quinquennaux comme les deux plans d'action Saint-Laurent (PASL et



Plantation d'arbres dans le cadre du programme Interactions communautaires

SLV 2000), mais l'opérationnalisation doit être confiée au milieu au moyen d'initiatives locales », précise Bernard Beaudin. Selon Guy Leblanc, maire de Trois-Rivières et président de la Corporation de gestion et de développement du bassin de la rivière Saint-Maurice, la solution réside dans l'adoption d'une véritable politique de gestion de l'eau sur l'ensemble du territoire québécois, dont l'application serait confiée aux pouvoirs locaux comme les villes riveraines. « On doit respecter les différences, le Saint-Maurice n'est pas le Saguenay ni la Saint-François. » Pour le maire de Trois-Rivières, cette politique de gestion de l'eau doit être une politique de gestion intégrée des ressources et des usages: bois, poisson, navigation, patrimoine historique...

La gestion par bassin versant

Les initiatives locales des dernières années et la connaissance de ce qui se fait ailleurs, notamment aux États-Unis, en France et en Angleterre, nous amènent inévitablement à considérer la gestion par bassin versant, ce dernier étant vu comme l'unité hydrographique la plus naturelle pour une gestion intégrée de l'eau. L'expérience du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), mis sur pied par le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF), a

permis de préciser les avenues qui pourraient amener le Québec à une gestion par bassin versant.

Réunissant des représentants des milieux municipal, agricole, forestier, industriel, gouvernemental, touristique, environnemental et de santé publique, le COBARIC a proposé huit grands principes directeurs pour une politique de gestion de l'eau. « Les inondations de l'été 1996 au Saguenay ont accéléré la prise de conscience de la nécessité d'avoir une politique de l'eau par bassin versant au Québec », précise Pierre-Maurice Vachon, ex-président du COBARIC (maintenant dissous). « Nous avons proposé, dans notre rapport au MEF, la mise sur pied d'un comité de bassin pour la Chaudière qui aurait le mandat de préparer un schéma directeur de l'eau pour tout le bassin, en tenant compte de tous les usages du cours d'eau. À partir du moment où une politique de l'eau serait adoptée pour l'ensemble du Québec, nous croyons que les comités de bassin devraient avoir les pouvoirs de faire appliquer cette politique à l'intérieur du bassin. » Et qui dit pouvoirs dit aussi négociations et tiraillements. « Nous sommes conscients que cet aspect du rapport n'a sans doute pas fait l'affaire de tout le monde..., ajoute Pierre-Maurice Vachon, mais nous sommes convaincus que le comité de bassin ne serait pas une structure inutile, mais une façon de gérer en accord avec les besoins de la population. »

Faisant remarquer que le bassin versant du Saint-Laurent est trop vaste pour y implanter une concertation efficace, Normand Gariépy propose plutôt d'y aller par tributaire: « Chaque petit tributaire a sa problématique qui lui est propre, même que les grands tributaires comme le Richelieu peuvent poser un problème si on ne les découpe pas en zones, un peu comme on l'a fait pour le Saint-Laurent avec les zones d'intervention prioritaire (ZIP). » Les conseils de bassin versant n'existent pas encore, mais l'expérience des ZIP a constitué pour plusieurs un modèle de concertation fort valable. « Sans vouloir réinventer la roue, précise Normand Gariépy, on pourrait s'inspirer de cette expérience lorsqu'on voudra mettre en place des forums de petits bassins versants. » La mise en place d'un système de gestion efficace du bassin versant du Saint-Laurent est incontestablement l'un des principaux enjeux des prochaines années.

La prise en charge du fleuve par la population est-elle pensable ?

Pour Marc Hudon, président de Stratégies Saint-Laurent, la prise en charge du fleuve par la population est non seulement pensable mais incontournable. « Dans les Plans d'action Saint-Laurent I et II, les communautés riveraines ont été à la remorque des décideurs. Dans l'éventuel Plan III, les gens veulent faire partie de la discussion ; ils y sont prêts. » Selon lui, de grandes attentes ont été suscitées dans la population, les communautés ont été mobilisées et des expertises sont acquises. Tout cela doit encore progresser.

Les attentes dont parle Marc Hudon ne semblent pas évidentes partout. Dans la zone d'intervention prioritaire (ZIP) du Haut-Saint-Laurent, la coordonnatrice Claire Lachance déplore que beaucoup de personnes de la région côtoient encore le fleuve de façon quotidienne... sans le voir vraiment. Ce constat n'est toutefois pas une démission. « Au contraire, affirme Mme Lachance, certaines expériences prouvent que notre communauté chemine vers la réappropriation du fleuve et de ses eaux. Ainsi, un groupe de pêcheurs du lac Saint-François, déçu d'attendre en vain qu'Hydro-Québec installe des passes migratoires, a décidé de prendre la situation en main. » Depuis quelque temps, ces sportifs ne parlent plus seulement des pêches d'autrefois et des espèces de poissons disparues, ils discutent de la gestion du niveau d'eau et de la restauration de l'habitat. « L'association Poissons Action Plus a demandé une subvention pour mener une étude qui permettrait de vérifier la qualité d'une frayère récemment retrouvée. Les pêcheurs veulent comprendre pourquoi il n'y a plus de dorés jaunes de moins de cinq ans dans le lac. »

Leurs efforts pour une réappropriation du fleuve qui dépasse le simple usage exigent une compréhension globale de la problématique ; Mme Lachance et son équipe les orientent aussi vers les municipalités. « Même s'il reste encore du chemin à faire de ce côté, nous commençons à voir des résultats, se réjouit-elle. Par exemple, à Saint-Anicet où un membre de la ZIP assiste depuis un an et demi au conseil municipal, un comité d'agriculteurs s'est récemment formé pour tenter d'améliorer l'eau du lac. »

Aux îles de la Madeleine, la situation est encore différente puisque l'attachement des insulaires pour la mer relève presque du culte. « Une bonne façon de favoriser la participation de la population consiste à miser sur la fierté qu'ont les gens de leur milieu marin », dit Lucie d'Amours, trésorière de l'association Attention Frag'Îles. « À cette sensibilité culturelle s'ajoute le fait que toute la vie économique tourne ici autour du fleuve. Ça aussi, c'est une motivation de poids. »

Selon Harvey Mead du Comité consultatif Saint-Laurent Vision 2000, le concept de la prise en charge du Saint-Laurent par la population ne doit toutefois pas faire oublier que certaines responsabilités ne relèvent pas du citoyen, mais de l'industrie. « C'est la concertation entre les différents acteurs qu'il faut privilégier, dit-il. Il faut viser l'établissement d'un dialogue social basé sur la reconnaissance des droits, des capacités et des obligations de chacun. »

Estimation d'un indice d'abondance de la population de bélugas du Saint-Laurent en 1995

Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques 2117 rédigé par Michael C.S. Kingsley, chercheur en mammifères marins à l'Institut Maurice-Lamontagne de Pêches et Océans Canada. Des exemplaires du rapport peuvent être obtenus en communiquant à la Direction des communications de Pêches et Océans Canada à Québec au (418) 648-7747 ou à Mont-Joli au (418) 775-0526.

Colloque « Le Saint-Laurent pour la vie » organisé conjointement par L'Association des biologistes du Québec et Saint-Laurent Vision 2000

Comptes-rendus des discussions de la *Table ronde sur les programmes d'interventions dans le Saint-Laurent et Plénière sur les perspectives d'avenir*. On peut obtenir un exemplaire de ces comptes-rendus auprès du Bureau de coordination de Saint-Laurent Vision 2000 en communiquant au (418) 648-3444.

Les établissements industriels : faits saillants

Nouvelle série de 56 fiches portant sur les établissements industriels ajoutés à la liste des établissements industriels prioritaires lors du lancement du plan d'action Saint-

Laurent Vision 2000, en 1994. Ces 56 fiches s'ajoutent à celles déjà produites sur les 50 établissements visés par le Plan d'action Saint-Laurent (PASL) en 1988.

Également disponible, une nouvelle fiche d'information, « L'élimination virtuelle des substances toxiques, persistantes et biocumulatives, une réalité pour Saint-Laurent Vision 2000 ».

Ces documents produits par le volet Protection de Saint-Laurent Vision 2000 peuvent être obtenus en communiquant au (514) 496-7319.

Qualité des eaux de la rivière Maskinongé et du Loup, 1979-1996

Patricia Robitaille, biologiste, M. Sc., ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, février 1997, n° de catalogue 97-3568-01. Internet : <http://www.mef.gouv.qc.ca>

Cette brochure présente les résultats d'une étude sur la qualité de l'eau des bassins des rivières Maskinongé et du Loup, réalisée à partir de données recueillies entre 1979 et 1996.

On peut obtenir cette brochure auprès de : Accueil et renseignements, ministère de l'Environnement et de la Faune, 150, boul. René-Lévesque Est, Rez-de-chaussée, Québec (Québec), G1K 4Y1, tél. (418) 643-3127 ; sans frais, 1 800 561-1616.

À L'AGENDA

• Du 12 au 15 mai 1997

« Conférence scientifique internationale santé 1997/Grands Lacs et Saint-Laurent ». Cette conférence portant sur la santé réunira près de 450 chercheurs dont les champs d'étude concernent la santé humaine liée aux Grands Lacs et au Saint-Laurent. Elle se tiendra les 12, 13, 14 et 15 mai prochain au Centre Sheraton, à Montréal. Santé Canada, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ainsi que l'Agency for Toxic Substances and Disease Registry (États-Unis) sont les organisateurs de cette première conférence scientifique à être exclusivement consacrée aux bassins des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Vous pouvez obtenir davantage d'information ainsi qu'une copie du programme en communiquant avec le secrétariat de la conférence au (514) 287-1070.

• Les 16 et 17 mai 1997

« Baie des Chaleurs : la mer qu'on doit penser ». Consultation publique sur la baie des Chaleurs organisée par le Comité ZIP Baie des Chaleurs. Information : Michel Chouinard ou Éric Giguère au (418) 759-5880.

LE FLEUVE

BULLETIN D'INFORMATION Saint-Laurent Vision 2000

Le Fleuve est publié par l'ensemble des partenaires de Saint-Laurent Vision 2000. Il est diffusé gratuitement aux personnes, entreprises et organismes préoccupés par la protection et la restauration du Saint-Laurent. On peut s'abonner en communiquant avec Nancy Lainé, Environnement Canada, 1141, route de l'Église, 6^e étage, case postale 10100, Sainte-Foy (Québec), G1V 4H5, téléphone : 648-3444.

Direction et coordination :

Volet Communications
Saint-Laurent Vision 2000

Clément Dugas, coprésident
du Comité d'harmonisation
des communications,
Environnement Canada

Yvan Bédard, conseiller
en communication
Saint-Laurent Vision 2000,
Ministère de l'Environnement
et de la Faune du Québec

Rédaction et réalisation :

Communications Science-Impact

La reproduction des textes est autorisée à condition que la source soit mentionnée.



ISSN 0847-5334

Dépôt légal :

*Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
1^{er} trimestre 1997*

Le Fleuve is also available in English.

Canada

Québec